

Transport collectif en péril

Le Centre-du-Québec parle d'une seule voix et demande au gouvernement d'agir avant qu'il ne soit trop tard

Centre-du-Québec, le 26 juin 2026 – Présente aux côtés de la MRC de Bécancour ainsi que plusieurs acteurs du milieu communautaire, étudiant et économique, la Table des MRC Centre-du-Québec interpelle à nouveau le gouvernement du Québec afin qu'il revoie les modalités de financement du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC). La situation est critique et si rien ne change, des impacts majeurs seront inévitables pour les organisations et les usagers du transport collectif.

« Comme l'a démontré la MRC de Bécancour, les nouvelles normes de financement créent un paradoxe comptable insoutenable : plus le nombre d'usagers augmente, plus les déficits se creusent. Poussées par le gouvernement à augmenter son offre de service en mobilité, les MRC seront forcées de diminuer l'offre actuelle en raison de ce même gouvernement. C'est une situation frustrante et désolante qui affectent directement des travailleurs, des étudiants, des aînés et des personnes à mobilité réduite qui dépendent du transport collectif pour se déplacer et contribuer à la société. », - Nathacha Tessier, présidente de la Table des MRC Centre-du-Québec.

Encore une fois, la Table des MRC désire souligner la grande incohérence du gouvernement du Québec dans ce dossier. D'une part, le gouvernement du Québec oblige aux MRC et aux municipalités, notamment par l'entremise des Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) et du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030), de développer davantage l'offre de transport collectif et de mobilité durable. D'autre part, les mécanismes de financement actuels rendent ce service que les MRC et municipalités estiment essentiel impossible à maintenir et à améliorer.

Ainsi, la Table des MRC Centre-du-Québec joint sa voix à celle de la MRC de Bécancour et de ses partenaires pour demander au gouvernement du Québec :

- Un financement stable et prévisible.
- Un modèle adapté aux réalités rurales.
- La reconnaissance du transport collectif comme service essentiel.

« Aujourd'hui, la région parle d'une seule voix. Nous ne demandons pas un luxe, nous demandons de maintenir un service de base, dans nos milieux. Des décisions doivent

être prises maintenant pour éviter des impacts irréversibles. Les solutions passent par un engagement clair et rapide du gouvernement du Québec. Nous l'appelons à prendre ses responsabilités, avec tout le sérieux que cet enjeu mérite. », conclut Mme Tessier.

– 30 –

Pour informations :

Antoine Labbé

Coordonnateur aux communications

Table des MRC Centre-du-Québec

819 293-3387, poste 210

antoine.labbe@tablemrccdq.ca